

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
18/03/2022	30/03/2022	2022-ARA-KKP-3694

1. Intitulé du projet

Retournement prairie permanente sous Natura 2000.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
46 b	PROJETS D'AFFECTATION DE PLUS DE 4 HECTARES D'ETENDUES SEMI-NATURELLES A L'EXPLOITATION AGRICOLE INTENSIVE.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Retournement prairie permanente sous Natura 2000.

4.2 Objectifs du projet

SEMIS DE CULTURE ANNUELLE

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

RETOURNEMENT PRAIRIE

IL N'Y AURA AUCUN RECURAGE ET AUCUN DRAINAGE DES PARCELLES

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

SEMIS CULTURES ANNUELLES

LA FERTILISATION DES SOLS SERA EN GRANDE PARTIE MIS sous forme DE COMPOST.

LES TRAVAUX SERONT : LABOUR, SEMIS, BATTAGE / ANNUELLEMENT.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de la DDT de retournement de prairie permanente sous Natura 2000.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Prairie retournée 13 hectares 53	Hectares

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

LA BALME LES GROTTES
38390 Hameau d'Amblérieu

Site Natura 2000
L'ISLE DE CREMIEU

Annexe n° 2A

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

ANNEXE 2A

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ISLE DE CREMIEU ANNEXE 2A
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ANNEXE 1A OISEAUX
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	MIGRATION SUR PARCELLES VOISINES

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Suite à notre première demande par mail du 25/10/2021, nous avons eu une vérification effectuée le 4/3/2022 par Mme MARIANA LEROY, Chef de Projet, DES BALCONS DU DAUPHINE, sur les parcelles concernées. Mme LEROY n'avait pas d'opposition à formuler concernant notre dossier.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES
NATURA 2000.**

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

HIERES SUR AMBY

le,

7 MARS 2022

Signature



**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES NATURA 2000**



Qui remplit ce formulaire ?

Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « où trouver l'information sur Natura 2000 ? »). Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence.

A quoi ça sert ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : « mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? ». Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000.

Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000. **Attention** : si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.

Pour qui ?

Ce formulaire permet au service administratif instruisant le projet de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : SARL MARGAIN

Commune et département : LA BALME LES GROTTES 38390

Adresse : HAMEAU D'AMBLERIEU
38390 LA BALME LES GROTTES

Téléphone : 06 87 13 20 27 Fax : _____

Email : ste.margain@j-carrel.fr et mo.carrel@j-carrel

Nom du projet : RETOURNEMENT DE PRAIRIE PERMANENTE

PREFET DE L'ISERE

1 Description du projet ou de l'intervention

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, etc.).

RETOURNEMENT DE PRAIRIE

b. Localisation et cartographie

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet ou de l'intervention (emprises temporaires et définitives du chantier, accès) sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc).

Le projet est situé sur :

La commune : LA BALME LES GROTTES

Du département n° : 38

Au lieu-dit : AMBLERIEU

Parcelle cadastrale : Section C N° 0091 ANNEXE N° 2A
E 0027
E 0210

En site(s) Natura 2000

Nom du site : L'ISLE DE CREMIEU N° : FR82 01727

Nom du site : _____ N° : FR82 _____

Hors site(s) Natura 2000

Dans ce cas, indiquer les sites Natura 2000 les plus proches et la distance qui les sépare de votre projet :

A _____ (m ou km) du site : _____ N° : FR82 _____

A _____ (m ou km) du site : _____ N° : FR82 _____

Vous pouvez savoir où se situe votre projet par rapport aux sites NATURA 2000 à l'adresse internet suivante :

http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/30/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE_RA.map
ou sur www.natura2000.fr

c. Etendue du projet ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : _____ (m²) ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

< 100 m²

1 000 à 10 000 m² (1 ha)

100 à 1 000 m²

> 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : _____ (m)

PREFET DE L'ISERE

- Emprises en phase chantier : _____ (m)

- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Pour les interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique

**Retournement de prairie permanente parcelle PAC 2021 îlot 1
parcelle 1.6 d'une surface de 7,53 ha et îlot 20 d'une
surface de 6 ha.**

ANNEXE 2A

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux ou de l'intervention :

- Projet :

diurne

nocturne

- Durée précise si connue : 2 (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue (de tel mois à tel mois) : _____

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

Printemps

Automne

Été

Hiver

- Fréquence :

chaque année

chaque mois

autre (préciser) :

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc).

PREFET DE L'ISERE

f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet : _____

ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> < 5 000 € | <input type="checkbox"/> de 20 000 € à 100 000 € |
| <input type="checkbox"/> de 5 000 à 20 000 € | <input type="checkbox"/> > à 100 000 € |

2 Définition de la zone d'influence (concernée par le projet)

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique, ...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000^{ème} ou au 1/50 000^{ème}.

- Rejets dans le milieu aquatique
- Pistes de chantier, circulation
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Poussières, vibrations
- Pollutions possibles
- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- Bruits
- Autres incidences : Possibilité pour la faune de migrer sur les parcelles voisines.

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

PROTECTIONS : ZONAGE ENVIRONNEMENTAL CONNU

(les informations peuvent être consultées sur la base de données communale du site internet de la DREAL Rhône-Alpes : <http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr>)

Le projet est situé en :

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Réserve Naturelle Nationale | <input type="checkbox"/> PIG (projet d'intérêt général) de protection |
| <input type="checkbox"/> Réserve Naturelle Régionale | <input type="checkbox"/> Parc Naturel Régional |
| <input type="checkbox"/> Parc National | <input type="checkbox"/> ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) |
| <input type="checkbox"/> Arrêté de protection de biotope | <input type="checkbox"/> Réserve de biosphère |
| <input type="checkbox"/> Site classé | <input type="checkbox"/> Site RAMSAR |
| <input type="checkbox"/> Site inscrit | |

PREFET DE L'ISERE

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence de votre projet.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Aucun | <input type="checkbox"/> Agriculture |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pâturage / fauche | <input type="checkbox"/> Sylviculture |
| <input type="checkbox"/> Chasse | <input type="checkbox"/> Décharge sauvage |
| <input type="checkbox"/> Pêche | <input type="checkbox"/> Perturbations diverses (inondation, incendie...) |
| <input type="checkbox"/> Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...) | <input type="checkbox"/> Cabanisation |
| <input type="checkbox"/> Autre (préciser l'usage) : _____ | <input type="checkbox"/> Zone construite ou artificialisée |

Commentaires : _____

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 : Voir Annexe 1A
Photo 2 : _____
Photo 3 : _____
Photo 4 : _____
Photo 5 : _____
Photo 6 : _____



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ISERE

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieus ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre :		
Milieus forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre :		
Milieus rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre :		
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre :	X X	
Milieus littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre :		
Autre type de milieu		

PREFET DE L'ISERE

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE (Remplissez en fonction de vos connaissances) :

GROUPES D'ESPECES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, ...)
Amphibiens, reptiles			
Crustacés			
Insectes			
Mammifères marins			
Mammifères terrestres			
Oiseaux	Voir Annexe 1A		
Plantes			
Poissons			

4 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel et surface)

NON

OUI (détailler)

Destruction ou détérioration d'habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

NON

OUI (détailler)

PREFET DE L'ISERE

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

NON

OUI (détailler)

Migration sur les parcelles voisines

Annexe n° 1A

Perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation, ...) :

NON

OUI (détailler)

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence (cocher la case correspondante) ?

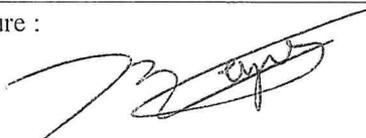
NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : **HIERES SUR AMBY**

Signature :

Le (date) : **7 Mars 2022**





NOTE D'INFORMATION SUR LE RESEAU NATURA 2000

A. Qu'est-ce que Natura 2000 ?

L'Union européenne a adopté deux directives, l'une en 1979, l'autre en 1992 pour donner aux États membres un cadre commun d'intervention en faveur de la préservation des milieux naturels.

Ces deux directives fondent le **réseau Natura 2000** qui a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales qui s'y attachent.

ZICO et ZPS :

La directive du 2 avril 1979 dite directive "Oiseaux" prévoit la protection des habitats nécessaires à la reproduction et à la survie d'espèces d'oiseaux considérées comme rares ou menacées à l'échelle de l'Europe. Dans chaque pays de l'Union européenne sont classés en Zone de Protection Spéciale (**ZPS**) les sites les plus adaptés à la conservation des habitats de ces espèces en tenant compte de leur nombre et de leur superficie. Pour déterminer ces sites, un inventaire a été réalisé, dénommé **ZICO**, zones importantes pour la conservation des oiseaux.

SIC et ZSC :

La directive du 21 mai 1992 dite directive "Habitats" promeut la conservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage. Elle prévoit la création d'un réseau écologique européen de Zones Spéciales de Conservation (**ZSC**). Voici quelques exemples de milieux naturels cités par la directive : habitats d'eau douce, landes et fourrés tempérés, maquis, formations herbacées, tourbières, habitats rocheux et grottes, dunes continentales ...

Les sites pressentis sont transmis à la Commission Européenne. Ils sont alors appelés pSIC (propositions de sites d'importance communautaire). Après désignation formelle par la Commission et la France (par arrêté ministériel), ils deviendront des ZSC.

Le réseau "Natura 2000" regroupe l'ensemble des espaces désignés en application des directives "Oiseaux" et "Habitats". Ce réseau est en cours de constitution. Il doit permettre de réaliser les objectifs fixés par la convention sur la diversité biologique, adoptée lors du "Sommet de la Terre" de Rio de Janeiro en 1992 et ratifiée par la France en 1996.





B. Natura 2000 en Isère :

Le département de l'Isère est concerné par :

- 22 ZSC, représentant 67 530 ha dans notre département, soit 8,6% du territoire,
- 4 ZPS représentant 45 723 ha soit 5,8% du territoire.



Plateau du Taillefer
(Photo B. Pedroletti)

En tout cela représente 23 sites pour 67 696 ha, soit 8,6% du territoire du département (un même site pouvant être en ZPS et en ZSC).

(Liste des sites en Isère : <http://ddaf.isere.agriculture.gouv.fr/Natura-2000-en-Isere>)

C. Evaluation des incidences Natura 2000 :

Le régime d'évaluation des incidences assure l'équilibre entre préservation de la biodiversité et activités humaines.

Son objectif est de vérifier que les projets ne portent pas atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire présents dans un site NATURA 2000 ou de redéfinir les projets de manière à éviter les atteintes.

a. Présentation :

Le régime d'évaluation d'incidences institué en 2001 a été renforcé en 2010 pour améliorer la transposition de l'article 6 de la directive « Habitats-Faune-Flore ».

La loi n°2008-757 du 1er août 2008 relative à la responsabilité environnementale a établi un système de listes nationales et locales pour soumettre davantage de projets à évaluation des incidences.

Le décret n°2010-365 du 9 avril 2010 établit une liste d'activités soumises, sur tout le territoire national, à cette procédure d'examen préalable, dite « évaluation d'incidences ».

Il s'agit de projets, plans et programmes ou manifestations qui relèvent d'un régime d'encadrement administratif (autorisation, déclaration ou approbation) et qui sont susceptibles d'affecter de façon notable les habitats naturels ou les espèces présents sur un site Natura 2000.

Par le fait même de leurs caractéristiques ou de leur ampleur, ils doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences.

Cette liste nationale est complétée par 2 listes qu'il appartient à chaque préfet de dresser :

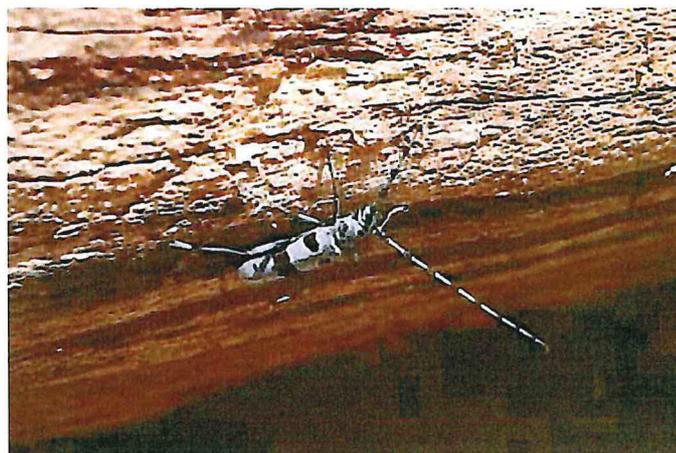
- la première concerne des activités qui relèvent d'un régime d'encadrement administratif, autres que celles de la liste nationale. Cette liste est définie par l'arrêté préfectoral n°2010-07709 du 27 décembre 2010,
- la seconde comprendra des activités ne relevant d'aucun encadrement administratif, mais qui sont susceptibles d'avoir un impact significatif sur un ou des sites Natura 2000 (arrêté préfectoral à venir).



D. Où retrouver toutes ces informations ?

Cartographie des sites Natura 2000	
Site internet de la DREAL Rhône-Alpes (cartographie dynamique)	http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/30/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE_RA.map
Carte départementale des sites Natura 2000 - août 2009	http://ddaf.isere.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/D_NATURA2000_038_2009_cle4ad72f-1.pdf
Cartes de l'Observatoire des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Isère	http://ddaf.isere.agriculture.gouv.fr/Environnement.136

Sites internet et documents à télécharger	
Site d'information sur le réseau Natura 2000 en Isère où vous pouvez télécharger différents documents comme : - arrêté préfectoral n°2010-07709 du 27 décembre 2010 - L'indispensable livret sur l'évaluation des incidences - Brochure du Ministère de l'Ecologie - Guide méthodologique pour l'évaluation des incidences des manifestations sportives sur les sites Natura 2000 et ses Annexes (étude de cas) - formulaire simplifié pour les manifestations sportives ou de loisir	http://ddaf38.agriculture.gouv.fr/Reseau-Natura-2000
Portail national "Natura 2000"	http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000.2414-.html
Base de données communale : Sélectionner la commune puis rechercher Natura 2000 dans la rubrique Zonages nature - Cliquer à droite sur "document" pour le télécharger	http://www.rdbmrc-travaux.com/basedreal/Accueil.php
Les données validées de description des sites sont disponibles sur le portail national Natura 2000	http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000.2414-.html
Brochure du Ministère de l'Ecologie	http://ddaf.isere.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/brochure-natura2000-19janv2010_cle066123.pdf
l'indispensable livret sur l'évaluation des incidences	http://ddaf38.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/livretIncidenceV5_light_cle8edb31.pdf



CONTACT

Pascale Boularand : 04 56 59 42 33 - pascale.boularand@isere.gouv.fr
Philippe Aujas : 04 56 59 42 31 - philippe.aujas@isere.gouv.fr



En résumé, un projet est soumis à évaluation des incidences s'il figure dans :

- la liste nationale du décret du 9/4/2010,
- ou la liste locale complémentaire à ce décret, figurant dans l'arrêté préfectoral n°2010-07709 du 27 décembre 2010,
- ou la liste locale « régime propre » (à venir).

Attention : dans certains cas, l'évaluation n'est exigée que si un site Natura 2000 est directement concerné ; dans les autres cas, elle est obligatoire pour tout projet/activité situé dans un site Natura 2000 ou non.

b. Dans quels cas et comment mener une évaluation des incidences ?

Voir le Schéma décisionnel : http://ddaf38.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/schema_incidentes_generales-fev2010_cle0354fd.pdf

Pour les "Petits projets" : dossier simplifié :

Si je considère que mon projet (ou manifestation) est "petit" et pressens que ses incidences sont nulles ou négligeables, je peux me contenter de remplir un formulaire d'évaluation simplifiée. Ce document m'aide à me poser les questions de base, à décrire et analyser mon projet, à conclure et démontrer l'absence d'incidence. Formulaire Incidences "Petits projets" disponible sur le site internet de la DDT de l'Isère (<http://ddaf38.agriculture.gouv.fr/Evaluation-des-incidences-Natura>)

Attention toutefois :

- 1/ si je me rends compte en remplissant le formulaire que mon projet peut finalement avoir des incidences, je dois réaliser un dossier complet,*
- 2/ les plans (au sens "plans et programmes") doivent systématiquement faire l'objet d'un dossier complet.*

Pour les "gros projets" :

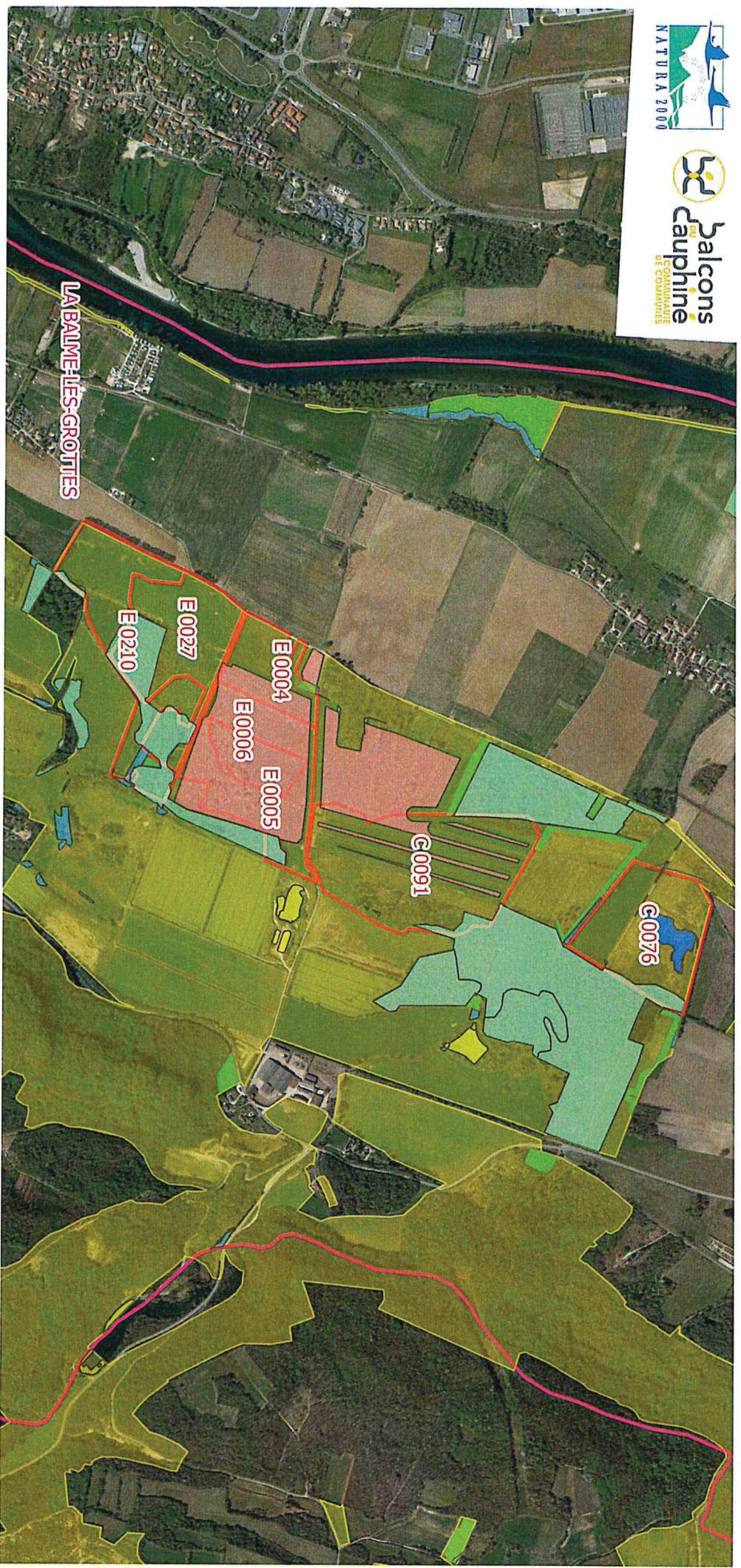
Si mon projet est important, ou présente des incidences potentielles, ou bien est un plan (au sens "plans et programmes"), je dois réaliser une évaluation des incidences complète.

c. Zoom sur les manifestations sportives ou de loisir

Un formulaire simplifié (disponible sur le site de la DDT de l'Isère) d'évaluation des incidences est à joindre à la demande qui sera transmise à la préfecture du département concerné.

Aucune manifestation ne pourra se faire sans que soit prouvée l'absence d'incidences notables sur les sites Natura 2000.

Voir le Guide méthodologique pour l'évaluation des incidences des manifestations sportives sur les sites Natura 2000 et ses Annexes (étude de cas) disponibles sur le site de la DDT de l'Isère.



PLAN DE SITUATION - Commune de La Balme-les-Grottes

Parcelles

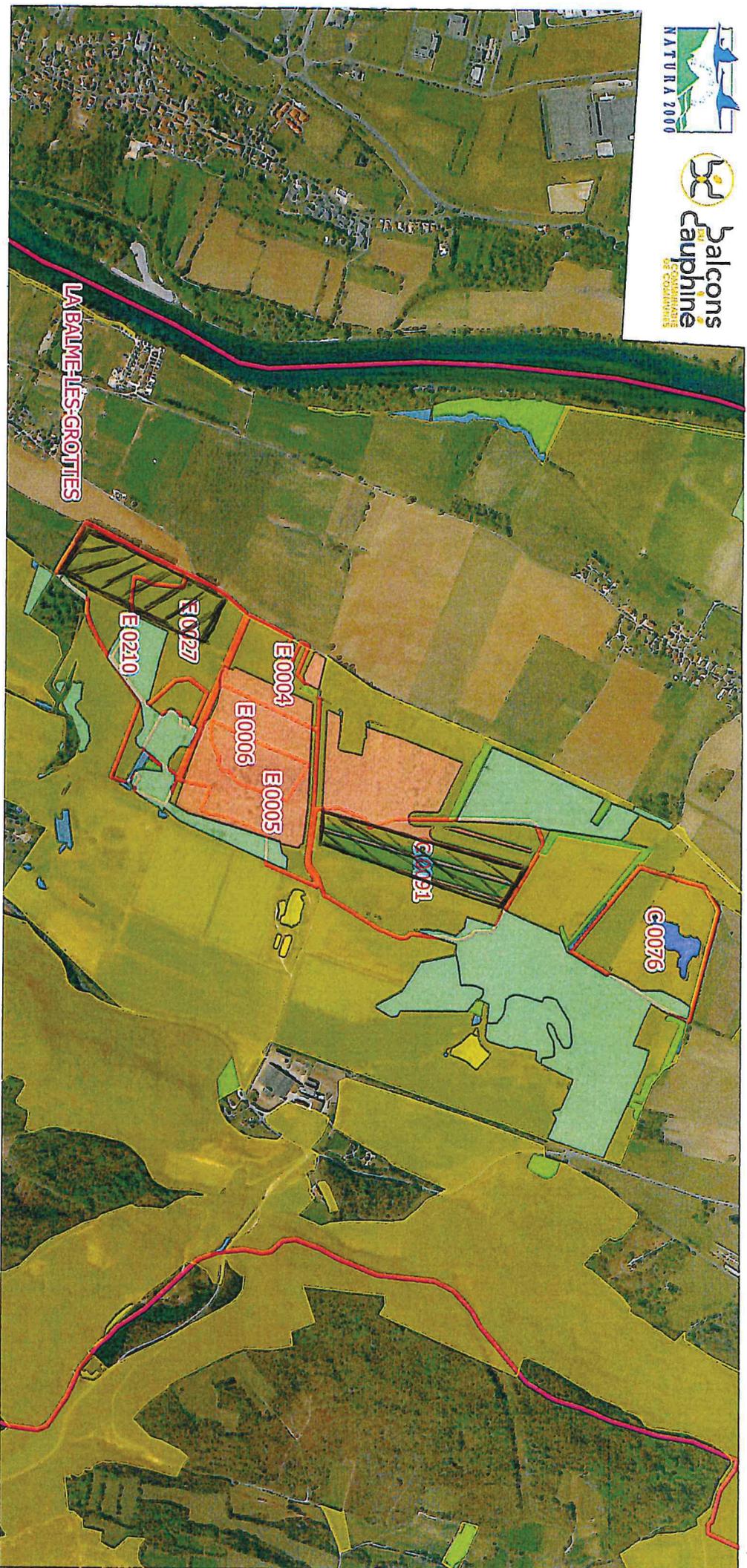
parcelles cadastrales du projet

Habitats d'intérêt communautaire

- 3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des littoralletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea
- 3140 - Eaux oligo mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.
- 6410 - Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)
- 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin
- 6510 - Prairies maigres de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)
- 7210* - Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae
- 9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européenne du Carpinion betuli
- 91E0* - Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)

Site Natura 2000 de
l'Isère Cernais PR8201927





PLAN DE SITUATION - Commune de La Balme-les-Grottes

Parcelles

parcelles cadastrales du projet

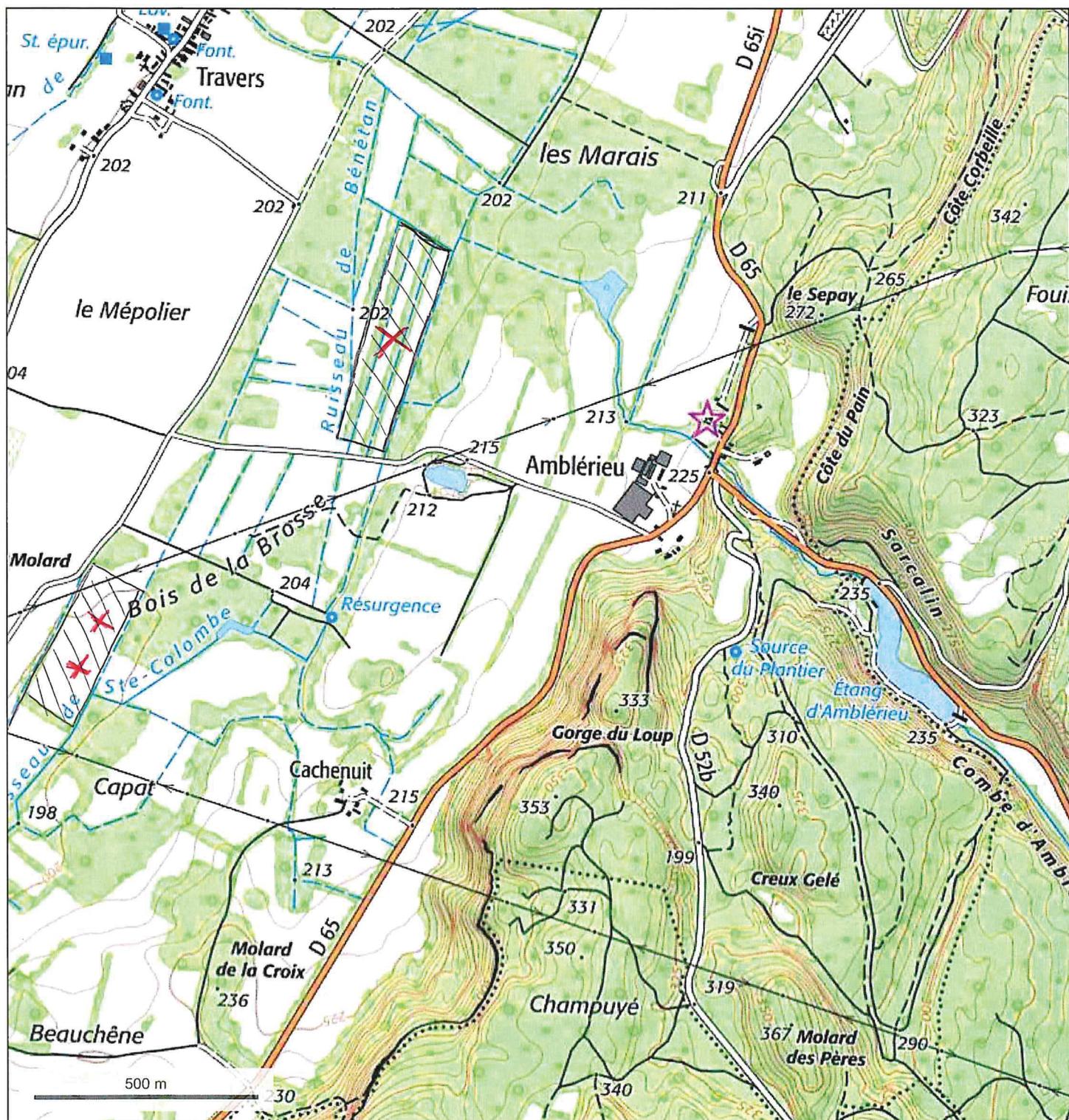
Habitats d'intérêt communautaire

- 3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoetes-Nanojuncetea
- 3140 - Eaux oligo mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.
- X 6410 - Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)
- 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets plantifères et des étages montagnard à alpin
- 6510 - Prairies maigres de feuche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)
- 7210* - Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae
- 9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européenne du Carpinion betuli
- 91E0* - Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)

parcelles cadastrales du projet

site Natura 2000

0 200 400 m



X C 91

X X E0027 et E0210

☒ parcelle retourner dans le projet

REGISTRE PARCELLAIRE

1 / 3500 [Photo] [Carte] [Couleur] [Noir & blanc] [Calque] [Contour]

- Vos parcelles
- Vos surfaces non agricoles
- Vos zones de densité homogène
- Vos SNA supprimées
- Vos ZDH supprimées
- Communes
- Départements
- Natura 2000
- Ilots de référence
- Prairies sensibles
- Cours d'eau BCAE1
- Haies, mares et bosquets BCAE7
- Couverts 2020
- Remembrement

N°Ilot Surface graphique (ha)

1	54,82
2	68,61
3	1,45
4	0,61
5	18,00
6	5,83
7	1,00
8	0,70
9	2,05
10	1,35
11	2,80
13	14,91
16	1,99
17	1,20
18	0,80
19	3,60
20	6,00
22	1,95
24	1,55
25	0,45
26	0,75



Echelle 1 / 3500 Curseur x: ----- y: -----
 N° Ilot 20 - Code INSEE : 38026 - Surface graphique (ha) : 6,00 - Périmètre (m) : 1 175,46

N° Ilot N° Parcelle Surface graphique (ha) Culture principale (code)

1	1	0,21	BTA
1	2	0,51	PPH
1	3	0,59	PPH
1	4	1,04	PPH
1	5	4,03	PPH
1	6	7,53	PRL
1	7	0,11	BTA
1	8	5,87	PTR
1	9	0,36	PPH
1	10	6,73	PPH
1	11	3,53	PPH
1	12	4,50	PPH
1	13	3,93	PRL
1	14	0,17	PTR
1	15	7,50	SOJ
1	16	0,17	PTR
1	17	1,54	PPH
1	20	5,61	PRL
1	141	0,87	PTR
2	1	1,07	PPH

N°Ilot Type N°SNA

N°Ilot	Type	N°SNA
Tous	Tous	Tous
1	Route, che...	038054...
1	Surface am...	038033...
1	Surface am...	038052...
1	Surface am...	038053...
1	Surface am...	038054...
1	Forêt	038053...
1	Bosquet	038037...
1	Bosquet	038037...
1	Bosquet	038053...
1	Bosquet	038053...
1	Haie	038037...
1	Haie	038037...
1	Haie	038037...
1	Haie	038038...
1	Haie	038050...
1	Haie	038053...

Parcelle prévue en retournement pour le projet

REGISTRE PARCELLAIRE

1 / 10000 Photo Carte Couleur Noir & blanc Calque Contour

- Vos parcelles
- Vos surfaces non agricoles
- Vos zones de densité homogène
- Vos SNA supprimées
- Vos ZDH supprimées
- Communes
- Départements
- Natura 2000
- Ilots de référence
- Prairies sensibles
- Cours d'eau BCAE1
- Haies, mares et bosquets BCAE7
- Couverts 2020
- Remembrement

N°Ilot	Surface graphique (ha)
1	54,82
2	68,61
3	1,45
4	0,61
5	18,00
6	5,83
7	1,00
8	0,70
9	2,05
10	1,35
11	2,80
13	14,91
16	1,99
17	1,20
18	0,80
19	3,60
20	6,00
22	1,95
24	1,55
25	0,45
26	0,75



Echelle 1 / 10000 Curseur x: ----- y: -----
 N° ilot 1 - Code INSEE : 38026 - Surface graphique (ha) : 54,82 - Périmètre (m) : 6 981,85

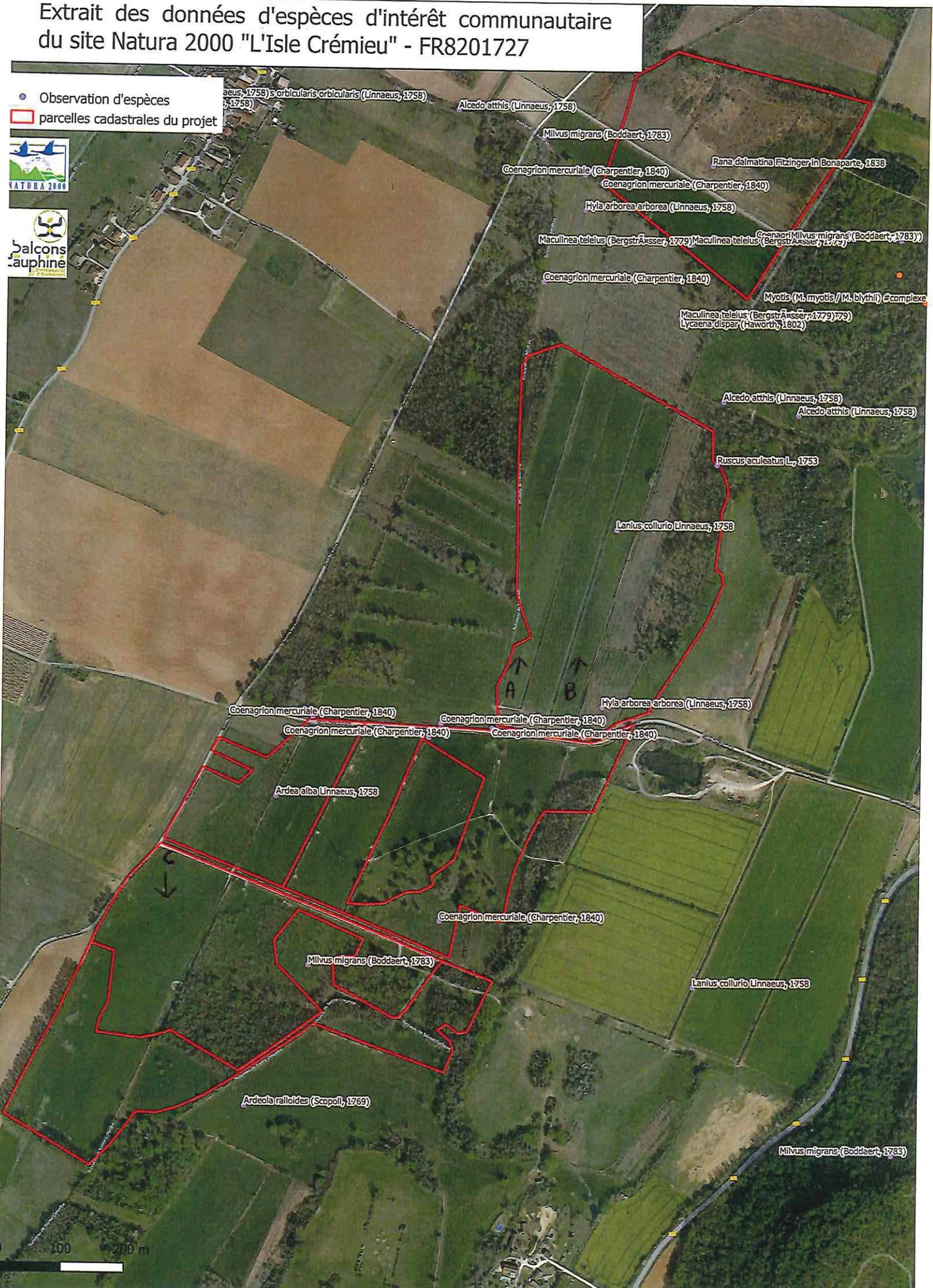
☒ parcelle prévue en retournement pour le projet

N° Ilot	N° Parcelle	Surface graphique (ha)	Culture principale (code)
1	1	0,21	BTA
1	2	0,51	PPH
1	3	0,59	PPH
1	4	1,04	PPH
1	5	4,03	PPH
1	6	7,53	PRL
1	7	0,11	BTA
1	8	5,87	PTR
1	9	0,36	PPH
1	10	6,73	PPH
1	11	3,53	PPH
1	12	4,50	PPH
1	13	3,93	PRL
1	14	0,17	PTR
1	15	7,50	SOJ
1	16	0,17	PTR
1	17	1,54	PPH
1	20	5,61	PRL
1	141	0,87	PTR
2	1	1,07	PPH

N°Ilot	Type	N°SNA
Tous	Tous	Tous
1	Route, che...	038054...
1	Surface am...	038033...
1	Surface am...	038052...
1	Surface am...	038053...
1	Surface am...	038054...
1	Forêt	038053...
1	Bosquet	038037...
1	Bosquet	038037...
1	Bosquet	038053...
1	Bosquet	038053...
1	Haie	038037...
1	Haie	038037...
1	Haie	038037...
1	Haie	038038...
1	Haie	038050...
1	Haie	038053...

Extrait des données d'espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 "L'Isle Crémieu" - FR8201727

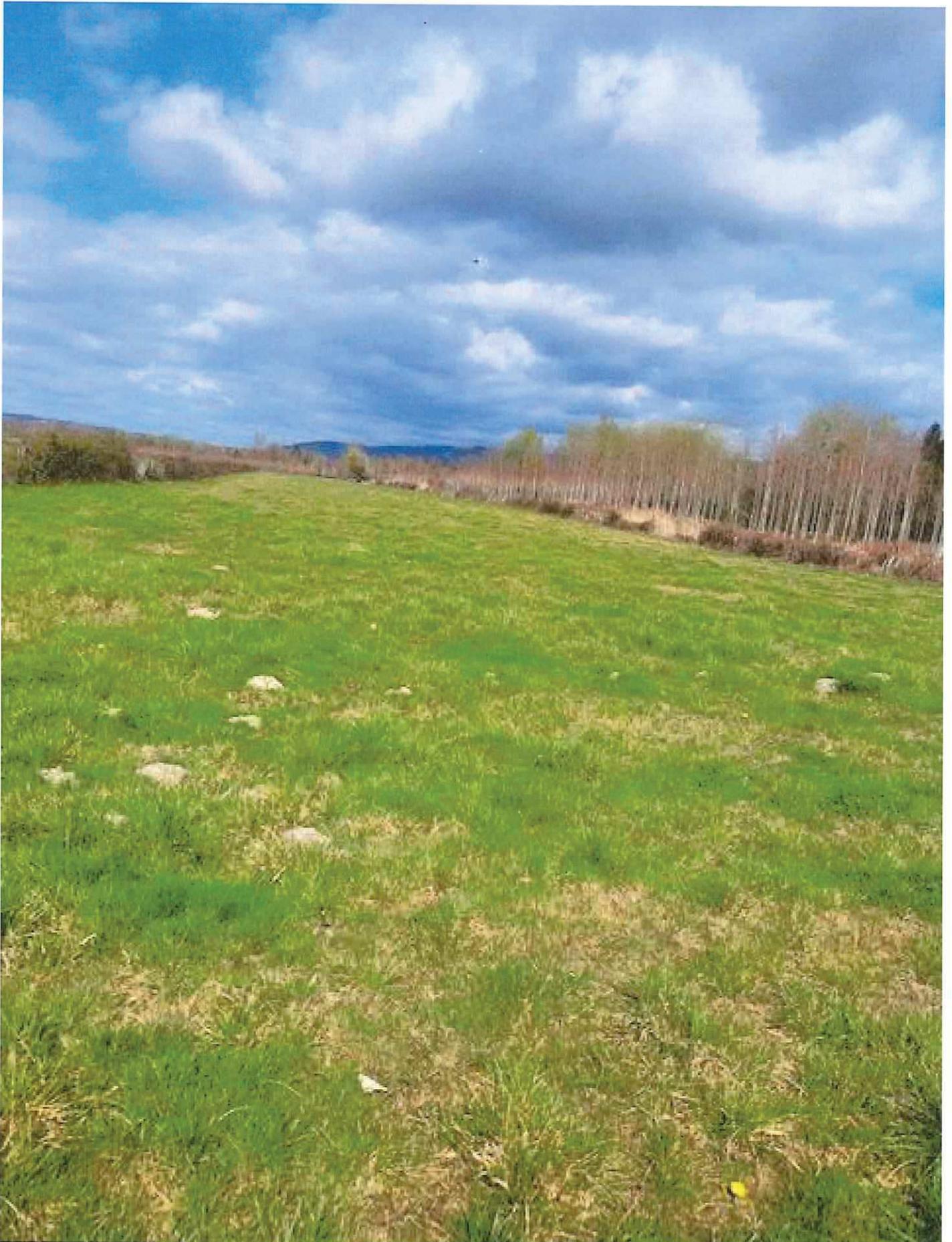
- Observation d'espèces
- ▭ parcelles cadastrales du projet



A



(B)



©

